Scala

Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23

Version	001
Date	26 février 2019

Sommaire

1.1.	Description générale des fonds	4
1.2.	Politique d'investissement des fonds	4
1.3.	Valeur de l'unité	4
1.3.1.	Traitement des primes et autres flux entrants.	4
1.3.2.	Traitement des rachats et autres flux sortants	4
1.3.3.	Changement de mode de placement (switch)	5
1.3.4.	Valeur de l'unité	5
1.3.5.	Fréquence du calcul de la valeur de l'unité	5
1.3.6.	Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité	5
1.3.7.	Suspension du calcul de la valeur des unités, des affectations et des prélèvements	5
1.3.8.	Monnaie de la valeur de l'unité	6
1.4.	Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds	6
1.5.	Modification du règlement de gestion des fonds et de la composition des fonds	6
1.6.	Frais	6
1.6.1.	Frais prélevés par NN SA	6
1.6.1.1.	Frais d'entrée	6
1.6.1.2.	Frais de sortie	7
1.6.1.3.	Frais de gestion	7
1.6.1.4.	Charges financières	7
1.6.2.	Autres frais	7
1.6.3.	Révision des frais	7
1.7.	Classe de risque	7
1.8.	Rachat et changement de règles de placement et de mode de placement	7
1.9.	Devise	7
1.10.	Divers	7

Définitions	9

Annexes valables pour la gamme de fonds destinée aux indépendants et aux salariés 10
NN BL emerging markets fund 11
NN Carmignac commodities fund 13
NN Carmignac emergents fund 15
NN Carmignac patrimoine fund 17
NN Financiere de l'Echiquier agressor fund 19
NN DNCA invest eurose fund 20
NN Ethenea ethna-aktiv fund 22
NN Fidelity america fund 23
NN Fidelity pacific fund 24
NN Fidelity world fund 25
NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund 26
NN Funds For Good architect strategy fund 27
NN Invesco global investment grade corporate bond fund 29
NN Invesco pan european equity fund 31
NN JPMorgan euro liquidity fund 32
NN M&G dynamic allocation fund 34
NN M&G optimal income fund 36
NN Life Euro fixed income fund 38
NN Life Global sustainable equity fund 39
NN Life Multi Invest Low 41
NN Life Multi Invest Medium-Low 43
NN Life Multi Invest Medium 45
NN Life Multi Invest High 47
NN Life Patrimonial aggressive fund 49
NN Life Patrimonial balanced fund 50
NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund 52
NN Life Patrimonial defensive fund 54
NN Life Select dividend fund 55
NN R valor F fund 56
NN Skagen kon-tiki fund 58
NN Triodos sustainable bond fund 59
NN Triodos sustainable equity fund 61
NN Trusteam optimum fund 63

Annexes valables pour la gamme de fonds destinée aux salariés 65
NN Blackrock iShares core MSCI world fund 66
NN Blackrock iShares core S&P 500 fund 68
NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund 70

Partie 1

1.1. Description générale des fonds

L'objectif des fonds, ci-après définis, est d'apporter, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers. Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds a comme objectif une limitation des risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement.

NN SA ne garantit aucun rendement et le risque financier des investissements en branche 23 est entièrement supporté par les affiliés/assurés.

En effet, en ce qui concerne l'assurance de groupe pour les travailleurs salariés, un rendement minimum doit être garanti par l'Organisateur en cas de sortie, de pension ou d'abrogation conformément à la loi relative aux pensions complémentaires.

1.2. Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon les fonds. Vous pouvez la retrouver par fonds dans les Fiches de fonds jointes en annexe.

Le gestionnaire du fonds peut prendre toutes les mesures et faire toutes les opérations qu'il jugerait utiles à l'accomplissement et au développement des objectifs du fonds.

1.3. Valeur de l'unité

1.3.1. Traitement des primes et autres flux entrants.

Les fonds sont alimentés soit par les primes patronales et/ou personnelles, soit par le réinvestissement de la participation bénéficiaire, soit par une attribution dans le cadre de la couverture "exonération de primes en cas d'incapacité de travail", soit par l'attribution d'un bonus de survie.

Les primes vie/décès sont investies, après déduction des taxes et des frais d'entrée, dans les fonds librement choisis par le preneur d'assurance ou l'affilié[1] parmi ceux qui sont proposés dans le cadre du contrat Scala.

Les primes nettes sont converties en un certain nombre de parts des fonds choisis, appelées « unités ».

La conversion de montants monétaires en unités liées à un mode de placement de la branche 23 s'opère à la (première) date de valorisation coïncidant avec ou suivant la date du traitement administratif de l'opération concernée par NN SA, mais au plus tôt le premier jour ouvrable de NN SA situé après la date d'effet de l'opération concernée et au plus tard à la (première) date de valorisation coïncidant avec ou suivant le troisième jour ouvrable de NN SA situé après la date d'effet de l'opération concernée. Les dates d'effet des différentes opérations sont les suivantes :

- paiement de primes : la date valeur de la prime sur le compte bancaire de NN SA (si toutefois le paiement de prime s'effectue d'une autre manière que celle indiquée par NN SA, la date d'effet du paiement de prime est l'éventuelle date ultérieure à laquelle NN SA identifie la destination du paiement de prime) ;
- attributions dans le cadre de la couverture "exonération de primes en cas d'incapacité de travail" : la date à laquelle l'attribution est due par NN SA, mais au plus tôt la date à laquelle il n'y pas ou plus de contestation quant à l'intervention de NN SA ;
- participation bénéficiaire : la date fixée par l'assemblée générale des actionnaires de NN SA ;
- bonus de survie : le premier jour de chaque mois.

1.3.2. Traitement des rachats et autres flux sortants

Le rachat (par transfert), le décès, le terme, la résiliation et les avances entraînent la conversion d'un certain nombre de parts des fonds concernés en monnaie.

Les primes de risque entraînent la diminution d'un certain nombre de parts des fonds concernés.

La conversion d'unités liées à un mode de placement de la branche 23 en montants monétaires s'opère, en cas de décès dans le cadre de la couverture «capital décès», sur la base des valeurs d'unités les plus récentes connues à la date du décès.

Pour les autres opérations, la conversion d'unités liées à un mode de placement de la branche 23 en montants monétaires s'opère à la (première) date de valorisation coïncidant avec ou suivant la date du traitement administratif de l'opération concernée par NN SA, mais au plus tôt le premier jour ouvrable de NN situé après la date d'effet de l'opération concernée et au plus tard à la (première) date de valorisation coïncidant avec ou suivant le troisième jour ouvrable de NN SA situé après la date d'effet de l'opération concernée.

En ce qui concerne les primes de risque et les frais, NN SA peut opérer la conversion à une date de valorisation ultérieure. Les dates d'effet des différentes opérations sont les suivantes :

[1] *Comme indiqué dans les conditions particulières du « Règlement de Pension ».*

- primes de risque : le premier jour de chaque mois ;
- résiliation : la date de réception par NN SA de la lettre recommandée valable et des éventuels autres documents jugés nécessaires ;
- paiement de la valeur de rachat : la date de réception par NN SA de la demande de rachat ou de retrait valable et des éventuels autres documents jugés nécessaires ou la date de rachat ultérieure souhaitée, telle qu'éventuellement mentionnée sur la demande de rachat ou de retrait ;
- rachat par transfert : la date de réception par NN SA de la demande valable et des éventuels autres documents jugés nécessaires ;
- décès : la date du décès (voir cependant les Conditions Générales Scala en cas de déclaration tardive du décès) ;
- versement au terme (différé) : la date de réception par NN SA de la quittance terme signée et des éventuels autres documents jugés nécessaires mais au plus tôt à la date terme du contrat ;
- Switch vers une forme d'investissement de la branche 21 en cas d'avance : la date de réception par NN SA de l'acte d'avance signé et des éventuels autres documents jugés nécessaires.

1.3.3. Changement de mode de placement (switch)

Dans le cadre d'un changement de mode de placement, les réserves investies dans un mode de placement déterminé sont, après retenue d'éventuels frais de changement et impôts, totalement ou partiellement liquidées (flux sortant) et le montant qui en résulte est réinvesti au sein du même compte d'assurance mais dans un ou plusieurs autres modes de placement (flux entrant).

- En ce qui concerne le flux sortant, les règles du point 1.3.2 s'appliquent, avec comme date d'effet la date de réception par NN SA de la demande valable de changement de mode de placement.
- En ce qui concerne le flux entrant, les règles du point 1.3.1 s'appliquent, avec comme date d'effet la date de valorisation du flux sortant. Le flux entrant affecté à des unités liées à un mode de placement de la branche 23 peut cependant également s'effectuer à sa date d'effet ou à la date de valorisation ultérieure à laquelle NN SA est informée du résultat monétaire du flux sortant.

1.3.4. Valeur de l'unité

La valeur d'inventaire d'un fonds dépend de la valeur des actifs du fonds, qui sont essentiellement des parts dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, sans jamais être garantie.

La valeur d'inventaire d'un fonds sous-jacent est déterminée par le gestionnaire de fonds.

Cette valeur peut éventuellement être augmentée par l'octroi de dividendes (après retenue des taxes et des impôts).

NN SA se réserve le droit de déduire de cette valeur des frais de gestion et des charges financières. Les frais de gestion déduits par NN SA sont stipulés par fonds dans les Fiches de fonds jointes en annexe.

Ceci donne la valeur finale de l'unité d'un fonds de Scala.

1.3.5. Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon journalière pour certains fonds et de façon journalière pour d'autres fonds. Vous pouvez retrouver cette information dans les Fiches de fonds jointes en annexe.

1.3.6. Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site www.nn.be. Sur ce site, une mise à jour de la valeur d'unité est effectuée, sauf circonstances exceptionnelles, de façon journalière pour certains fonds et de façon hebdomadaire pour d'autre fonds. La fréquence de publication suit la fréquence de calcul de la valeur de l'unité. Voir ci-dessus point 1.3.5. Ces valeurs sont données à titre indicatif.

1.3.7. Suspension du calcul de la valeur des unités, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée :

- Lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un marché des changes important sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas normalement en disposer ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance, affiliés/assurés ou des bénéficiaires du fonds ;
- Lorsque NN SA est incapable de transférer des fonds

ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers ;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80% de la valeur du fonds ou à 1.250.000 euros[2].

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus.

Le preneur d'assurance a droit au remboursement des primes versées pendant la période de suspension, diminuées des sommes consommées pour la couverture du risque.

1.3.8. Monnaie de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est exprimée en euro.

1.4. Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds (sous-jacent), notamment dans le cas où :
- la valeur des actifs du fonds descend en dessous de 5.000.000 euros ;
- le fonds ne permet pas ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre des produits similaires disponibles sur les marchés financiers ou lorsqu'il existe des chances que la continuation du fonds ne puisse plus se dérouler dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds ;
- le fonds est liquidé ou fusionne avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnent avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents;
- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;
- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds, sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ;
- ...

En cas de liquidation d'un fonds (sous-jacent), NN SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis dans ce fonds (sous-jacent) vers un autre fonds (sous-jacent) répondant à des caractéristiques similaires.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds (sous-jacents), NN SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds (sous-jacent), NN SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds (sous-jacents) ayant des caractéristiques similaires, notamment les fonds (sous-jacents) dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds (sous-jacent) à liquider, à remplacer ou à fusionner, mais dont le fonds sous-jacent est (éventuellement) différent.

En cas de liquidation ou fusion d'un fonds, NN SA informera le preneur d'assurance et les affiliés/assurés concernés. Si le preneur d'assurance ou l'affilié/l'assuré n'accepte pas le transfert effectué dans le cadre de la liquidation ou fusion du fonds, il aura la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, selon les modalités communiquées par NN SA à ce moment, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique (seulement possible pour les indépendants), soit un transfert interne vers un/des autre(s) fonds que NN SA lui proposera.

1.5. Modification du règlement de gestion des fonds et de la composition des fonds

NN SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des preneurs d'assurance, des affiliés/assurés et des bénéficiaires, modifier unilatéralement le présent « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de Scala.

Ainsi, NN SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, ou de modifier la dénomination des fonds.

La version la plus récente de ce Règlement de gestion des fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

1.6. Frais

1.6.1. Frais prélevés par NN SA

1.6.1.1. Frais d'entrée

Les frais d'entrée prélevés par NN SA sont appliqués sur le versement après déduction de taxe. Nous vous renvoyons à cet égard aux fiches d'info financière respectives des produits Scala.

[2] *Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.*

1.6.1.2. Frais de sortie

- Rachats :
  - En cas de rachat, les éventuel(le)s retenues légales, frais, indemnité de rachat et autres sommes qui seraient encore du(e)s à NN SA ou à des tiers (comme un créancier gagiste) sont imputé(e)s. Sauf disposition impérative contraire, l'indemnité de rachat, tant en cas de rachat total que partiel, est, par contrat distinct (compte d'assurance), égale au maximum de :
    - 75,00 euros (ce montant est indexé selon l'indice santé (base 1988 = 100) ; l'indice pris en compte est celui du 2e mois du trimestre qui précède la date de rachat)

et

    - 5% du montant des réserves brutes rachetées.
  - En cas de rachat au cours d'une des cinq années qui précèdent le terme ou à l'occasion de la prépension ou de la pension anticipée de l'affilié/assuré, le second terme n'est pas appliqué et l'indemnité de rachat est dès lors limitée au montant forfaitaire indexé susvisé de 75,00 euros.

- Modification d'un mode de placement :
  - Gratuit 1 fois par an ; ensuite par modification supplémentaire : 37,18 euros la première fois, 111,55 euros la deuxième fois et 185,92 euros les fois suivantes.

1.6.1.3. Frais de gestion

Les frais de gestion prélevés par NN SA diffèrent selon les fonds. Vous pouvez les retrouver dans les Fiches de fonds jointes en annexe.

1.6.1.4. Charges financières

Les charges financières sont des frais relatifs à la gestion financière du fonds interne (exemples : frais liés aux transactions, les droits de gardes liés au compte titre, les frais bancaires).

1.6.2. Autres frais

Pour les autres frais prélevés par les gestionnaires de fonds, il est renvoyé au prospectus de chaque fonds sous-jacent.

1.6.3. Révision des frais

Ces frais ne sont pas fixes et peuvent être revus.

1.7. Classe de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du fonds par rapport à d'autres.
Il indique la probabilité que ce fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.
Un fonds peut être classé dans les classes de risques suivantes:

- classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse
- classe de risque 2 sur 7, qui est la classe de risque basse
- classe de risque 3 sur 7, qui est la classe de risque entre basse et moyenne
- classe de risque 4 sur 7, qui est la classe de risque moyenne
- classe de risque 5 sur 7, qui est la classe de risque entre moyenne et élevée
- classe de risque 6 sur 7, qui est la classe de risque élevée
- classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du fonds se situent à un niveau:

- 1 = très faible
- 2 = faible
- 3 = entre faible et moyen
- 4 = moyen
- 5 = entre moyen et élevé
- 6 = élevé
- 7 = très élevé

La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.

1.8. Rachat et changement de règles de placement et de mode de placement

A ce sujet, nous vous renvoyons aux modalités et conditions décrites dans les Conditions Générales.

1.9. Devise

Les fonds sont valorisés en euro. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euro au dernier cours de change connu, sauf si celui-ci est garanti par un contrat de change.

1.10. Divers

Les Fiches de fonds jointes en annexe font partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de Scala qui a seul valeur juridique.

Ce règlement est disponible sur le site www.nn.be ou peut être obtenu sur simple demande par tout preneur et assuré/affilié auprès de NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Un résumé des Fiches de fonds peut être remis aux preneurs d'assurance et aux affiliés/assurés. Ce résumé n'a aucune valeur juridique.

Le texte intégral du prospectus de chaque fonds sous-jacent peut être obtenu par tout preneur et assuré/affilié auprès de NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles sur simple demande.

Définitions	
ADR	Les ADR (American Depository Receipts) sont des certificats négociables émis et détenus par une banque américaine représentant des titres correspondant à un certain nombre d'actions étrangères.
Affilié	On entend par affilié : Le travailleur salarié qui appartient à la catégorie du personnel pour laquelle l'Organisateur a instauré une assurance de groupe et qui remplit les conditions d'affiliation prévues dans le règlement de pension, ainsi que l'ancien travailleur qui continue à bénéficier de droits actuels ou différés conformément au règlement de pension (ou qui a transféré ses réserves dans la structure d'accueil Welcome Plan).
Date d'échéance	La date à laquelle une prestation doit avoir lieu ou une prime est due suivant les dispositions des conditions particulières.
NN	NN SA
ETF	Exchange Traded Fund ou fonds indiciel coté. Ils reflètent la performance du fonds sous-jacent qu'ils représentent. La performance de l'Exchange Traded Funds (ETF) suit celle d'un indice, d'une marchandise ou d'une action en bourse.
FCP	Fonds Commun de Placement
GDR	Un GDR est comparable à un ADR. Ce certificat négociable est émis et détenu par les banques locales d'un pays donné et représente les titres de propriété d'un certain nombre d'actions étrangères.
Prix d'entrée	Le prix auquel une unité d'un fonds d'investissement peut être attribuée au contrat.
Prix de sortie	Le prix auquel une unité d'un fonds d'investissement peut être reprise.
Jour de valorisation	Le jour où NN SA détermine la valeur du (des) fonds d'investissement pour fixer le prix d'entrée et le prix de sortie.
OPC	Organisme de Placement Collectif
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
Organisateur	L'entreprise ou la personne morale qui conclut l'assurance de groupe avec NN SA au profit de ses affiliés.
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
Switch	Modification du mode d'investissement
Valeur du contrat	La valeur totale des unités attribuées au contrat, calculée au prix de sortie
Unité	Part unitaire du fonds d'investissement

En annexe vous trouverez un aperçu de tous les fonds proposés. Ceux-ci ne sont pas nécessairement tous repris par l'Organisateur. Les fonds effectivement utilisés pour le financement de l'engagement de pension sont repris dans la convention de pension.

Fiches des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala

Annexes valables pour la gamme de fonds destinée aux indépendants et aux salariés

NN BL emerging markets fund

Fonds interne	NN BL emerging markets fund
Fonds sous-jacent	BL Emerging Markets
Date de constitution du fonds interne	10/10/2013
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Banque de Luxembourg Investments SA, 7, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN BL emerging markets fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent BL Emerging Markets. Ce fonds sous-jacent BL Emerging Markets mixte investit à concurrence de minimum deux tiers de ses actifs nets en actions, titres de créances et instruments du marché monétaire d'émetteurs établis ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans des pays émergents. Le fonds sous-jacent BL Emerging Markets investit à tout moment au-delà de 60 % et jusqu'à 100 % des actifs nets en actions. Dans le cadre de la réalisation de son objectif, le fonds sous-jacent BL Emerging Markets peut investir au maximum 10 % de ses actifs nets en fonds d'investissement ouverts. En outre, le fonds sous-jacent BL Emerging Markets peut investir en titres de créances émis ou garantis par un Etat ou par des organismes internationaux à caractère public autres que des pays émergents. Le fonds sous-jacent BL Emerging Markets peut également avoir recours à des produits dérivés à titre de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille. Les investissements sont réalisés sans limitation géographique, sectorielle ou monétaire.Les investissements se feront p rincipalement dans des titres émis en Dollar, en devises locales ou en Euro. En principe, le risque de change n'est pas couvert. Cependant, dans des cas exceptionnels et selon les perspectives d'évaluation, certaines devises peuvent être couvertes. Les obligations et autres titres assimilés peuvent être émis ou garantis par des sociétés, des Etats ou d'autres entités. Le portefeuille est géré d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark). Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 10 années. Une partie des frais de distribution de cette part du fonds sous-jacent est reversée à la société Funds For Good, société financière particulière qui reverse 10 % de ses revenus avec un maximum de 50 % de ses propres bénéfices à des projets sociétaux, à travers le fonds philanthropique Generation For Good abrité à la Fondation Roi Baudoin. Ce fonds philanthropique a pour mission d'aider des entrepreneurs de milieux défavorisés à réaliser leurs projets d'entreprises en leur donnant accès à du financement et de l'accompagnement.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://tools.morningstar.be/be/snapshotpdf/default.aspx?Site=be&id=F000001ZFP&currencyid=EUR
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.

Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire dez fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Carmignac commodities fund

Fonds interne	NN Carmignac commodities fund
Fonds sous-jacent	Carmignac Portfolio Commodities
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac Gestion SA, Place Vendôme 24, 75039 Paris Cedex 01, France
Objectif du fonds interne	L'objectif du fonds sous-jacent Carmignac Portfolio Commodities A EUR Acc est de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 5 ans et de bénéficier des meilleures opportunités mondiales grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire. L'Indicateur de référence est une combinaison des différents indices MSCI suivants calculés dividendes nets réinvestis: 45 % MSCI AC World Oil Gas & Consum NR (USD), 5 % MSCI AC World Energy Equipment NR (USD), 40 % MSCI AC World Metals & Mining NR (USD), 5 % MSCI AC World Paper & Forest Products NR (USD), 5 % MSCI AC World Chemicals NR (USD), depuis le 01/07/2013 inclus. Il est rebalancé trimestriellement et converti en Euro pour les parts EUR et les parts hedgées, dans la devise de référence de la part pour les parts non hedgées.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Carmignac commodities fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Carmignac Portfolio Commodities. Le fonds sous-jacent Carmignac Portfolio Commodities A EUR Acc est un fonds d'actions internationales investi sur l'ensemble du secteur des ressources naturelles (énergie, métaux précieux, métaux de base, matières premières agricoles et bois). Les sociétés dans lesquelles le fonds sous-jacent Carmignac Portfolio Commodities A EUR Acc investit investit opèrent dans le secteur des matières premières, des activités d'extraction, de production, d'enrichissement et/ou de traitement. Elles peuvent être également des sociétés spécialisées dans la production et les services ou équipements pour l'énergie. Le fonds sous-jacent Carmignac Portfolio Commodities A EUR Acc investit sur les places financières du monde entier. L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») estautorisé dans la limite de 10 % de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnées complexes réglementés et hétérogènes dans leur structuration. Pour plus d'informations veuillez consulter le prospectus. La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité. Le gestionnaire pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la « valeur relative » entre différents instruments. Des positions vendeuses peuvent également être prises à travers des produits dérivés. Cette part est une part de capitalisation. Autres informations : - Le fonds sous-jacent Carmignac Portfolio Commodities A EUR Acc utilise des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, en vue de couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via indices): devises, taux, actions (tous types de capitalisations), ETF, dividendes, volatilité et variance (ensemble dans la limite de 10 % de l'actif net pour ces deux dernières catégories), et i matières premières. Les instruments dérivés utilisés sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), les swaps (parmi lesquelles des swaps de performance) et les CFD (contract for difference), sur une ou plusieurs valeurs sous-jacentes.

	- Le fonds sous-jacent Carmignac Portfolio Commodities A EUR Acc peut investir dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10 % de l'actif net. - Ce fonds sous-jacent Carmignac Portfolio Commodities A EUR Acc pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.Carmignac-gestion.fr/_docs/publication/1273/Pub89440.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Carmignac emergents fund

Fonds interne	NN Carmignac emergents fund
Fonds sous-jacent	Carmignac Emergents
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	99 ans
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac Gestion SA, Place Vendôme 24, 75039 Paris Cedex 01, France
Objectif du fonds interne	Le fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, sur une durée supérieure à 5 ans. L'indicateur de référence est le MSCI EM NR (USD), calculé dividendes nets réinvestis (indice Morgan Stanley des marchés émergents).
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Carmignac emergents fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Carmignac Emergents. Les caractéristiques essentielles du fonds sous-jacent (OPCVM) sont les suivantes : - Le fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc est un fonds «actions internationales», exposé en permanence à hauteur de 60 % de l'actif au moins en actions, dont 2/3 seront émises par des sociétés ou des émetteurs ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans des pays émergents. L'actif peut également comporter des actifs obligataires, des titres de créances ou instruments du marché monétaire libellés en devise ou en euro, des obligations à taux variables. Les produits de taux sont utilisés dans la limite de 40 % de l'actif, à titre de diversification en cas d'anticipation négative sur l'évolution des actions. - L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 10 % de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée complexes réglementés et hétérogènes dans leur structuration. - La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité. - Le gestionnaire pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la « valeur relative » entre différents instruments. - Ce fonds sous-jacent est un fonds de capitalisation. Autres informations : - Le fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc utilise des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, en vue de couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via indices) : devises, taux, actions (tous types de capitalisations), ETF, dividendes, volatilité, variance (ensemble dans la limite de 10 % de l'actif net pour ces deux dernières catégories) et matières premières (dans la limite maximum de 20 % de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), les swaps (parmi lesquelles des swaps de performance) et les CFD (contract for difference), sur une ou plusieurs valeurs sous-jacentes. - L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le niveau anticipé d'effet de levier de 2 couplé à la limite de VaR du fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc, qui ne doit pas être supérieure à 2 fois celle de l'indicateur de référence. - Le fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc peut être investi dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10 % de l'actif net. - Ce fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.Carmignac-gestion.fr/_docs/publication/1273/Pub88474.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Carmignac patrimoine fund

Fonds interne	NN Carmignac patrimoine fund
Fonds sous-jacent	Carmignac Patrimoine part A
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	99 ans
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac Gestion SA, 24, Place Vendôme, 75039 Paris Cedex 01, France
Objectif du fonds interne	Surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 3 ans. L'Indicateur de référence est l'Indice composite suivant: pour 50 % l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD), calculé dividendes nets réinvestis et pour 50 % l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities calculé coupons réinvestis. L'indicateur est rebalancé trimestriellement et converti en Euro pour les parts EUR et les parts hedgées, dans la devise de référence de chaque part, pour les parts non hedgées.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Carmignac patrimoine fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine part A. Le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc est un fonds «diversifié» dont les moteurs de performance sont les suivants : - Les actions: le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc est exposé au maximum à 50 % de l'actif net en actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus dans la limite de 25 % de l'actif net). - Les produits de taux: l'actif net du fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc est investi de 50 % à 100 % en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires. La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc sera au moins «Investment Grade» selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. Les produits de taux des pays émergents ne dépasseront pas 25 % de l'actif net. - Les devises: Le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc. L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 15 % de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée complexes réglementés et hétérogènes dans leur structuration. La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité. Le gestionnaire pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la « valeur relative » entre différents instruments. Des positions vendeuses peuvent également être prises à travers des produits dérivés. Ce fonds est un fonds de capitalisation. Autres informations : - La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre -4 et +10. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts.

	- Le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc utilise des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, en vue de couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via indices): devises, crédit (dans la limite de 10 % de l'actif net), taux, actions, ETF, dividendes, volatilité, variance (ensemble dans la limite de 10 % de l'actif net pour ces deux dernières catégories) et matières premières (dans la limite maximum de 10 % de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/ forward), les swaps (parmi lesquelles des swaps de performance) et les CFD (contract for difference), sur une ou plusieurs valeurs sous-jacentes. L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le niveau anticipé d'effet de levier de 2 couplée à la limite de VaR du fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc, qui ne doit pas être supérieure à 2 fois celle de l'indicateur de référence. - Le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc peut être investi dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10 % de l'actif net. - Ce fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.Carmignac-gestion.fr/fr/Carmignac-patrimoine-a-eur-acc
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Financiere de l'Echiquier agressor fund

Fonds interne	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund
Fonds sous-jacent	Echiquier Agressor
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	Indéterminée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Financière de l'Echiquier, Avenue d'Iéna 53, 75116 Paris, France
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Financiere de l'Echiquier agressor fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Agressor. Agressor est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes. La gestion du fonds s'appuie d'abord : - sur une sélection rigoureuse de titres (« stock picking ») obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit ; - sur des opérations de « trading », sur des valeurs à court terme en fonction des opportunités de marché. Agressor est exposé à hauteur de 60 % minimum en actions européennes. Le fonds est exposé sur des capitalisations de toute taille et de tout secteur. Agressor pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés européens. Agressor se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 40 % maximum en produits de taux (obligations et instruments monétaires).
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fin-echiquier.fr/upload/pdf/funds/fr/PCAGRESSOR10-02-2012.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN DNCA invest eurose fund

Fonds interne	NN DNCA invest eurose fund
Fonds sous-jacent	DNCA Invest Eurose Part A
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	DNCA Finance Luxembourg, 1 Place d'Armes, L-1136, Luxembourg
Objectif du fonds interne	Ce fonds diversifié cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations de la zone euro, en visant à surperformer l'indicateur de référence composite 20 % Eurostoxx 50 + 80 % FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la période de placement recommandée (minimum 3 ans). Zone d'investissement : Union européenne
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN DNCA invest eurose fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent DNCA Invest Eurose Part A. Ce fonds sous-jacent vise à surperformer l'indicateur de référence composite 20 % Eurostoxx 50 + 80 % FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la période de placement recommandée. Ce fonds sous-jacent diversifié chercher à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations de la zone euro. Il offre un alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles et aux fonds en euros mais sans garantie en capital. Le fonds sous-jacent peut investir à tout moment: - jusqu'à 100 % de son actif net dans des produits de taux libellés en euros, du secteur privé ou public, de toutes notations ou non notés dont au moins 50 % en titres de créance de la catégorie "investment grade" (c'est à dire de notation supérieure ou égale à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme ou équivalent. La société de gestion ne recourra pas systématiquement à des notations d'agences de notation pour justifier ses décisions d'investissement et peut procéder à sa propre analyse crédit. Le fonds sous-jacent peut investir dans des titres de créances spéculatifs (c'est-à-dire n'appartenant pas à la catégorie "investment grade" ou non notés) dont 5 % maximum dans des titres dégradés (c'est-à-dire de notation inférieure à CCC selon Standard & Poor's ou équivalent). - jusqu'à 35 % de son actif net en actions de sociétés de toute capitalisation, libellées en euros, ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE, dont des actions de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 5 % de l'actif net. La duration du portefeuille est limitée à 7 ans. Dans la limite de 10 % de son actif net, le fonds sous-jacent peut recourir à des OPCVM et/ou FIA. Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds sous-jacent pourra recourir à des titres intégrant des dérivés (exemples: obligations convertibles, bons de souscription) dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, sans recherche de surexposition.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.dnca-investments.com/funds/dnca-invest-eurose/PRS-dnca-invest-eurose/download_doc_fund?locale=fr-BE&country_code=BE
Devise du fonds interne	Euro

Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Ethenea ethna-aktiv fund

Fonds interne	NN Ethenea ethna-aktiv fund
Fonds sous-jacent	Ethna-Aktiv Fund
Date de constitution du fonds interne	08/03/2012
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	ETHENEA Independent Investors S.A, rue Gabriel Lippmann 9a, 5365 Munsbagh, Luxembourg
Objectif du fonds interne	Réaliser une plus-value intéressante en euros, en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, de sécurité du capital et de liquidité de l'actif du fonds
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Ethenea ethna-aktiv fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Ethna-Aktiv Fund. Le fonds sous-jacent Ethna Aktiv Fund investit son actif dans des titres de toutes sortes, parmi lesquels figurent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et des dépôts à terme. La part en actions, fonds en actions et titres assimilables à des actions ne doit pas dépasser au global 49 % de l'actif net du fonds. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de l'actif du fonds sous-jacent Ethna Aktiv Fund. L'acquisition est principalement axée sur des actifs d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'OCDE. Le fonds sous-jacent Ethna Aktiv Fund peut avoir recours à des instruments financiers, dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« produits dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif. Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du fonds susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur. Ce fonds sous-jacent Ethna Aktiv Fund ne distribue pas ses bénéfices aux investisseurs, mais les réinvestit.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://ethnafunds.rdts.de/pdf/fund/VKP_Ethna %20- %20AKTIV %20E_ETI_130112_EN.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Fidelity america fund

Fonds interne	NN Fidelity america fund
Fonds sous-jacent	Fidelity Funds - America Fund A-Acc-EU
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Fidelity (Luxembourg)
Objectif du fonds interne	Dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Fidelity america fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Fidelity Funds - America Fund. La politique d'investissement du fonds sous-jacent Fidelity Funds - America Fund : - Au moins 70 % des actifs sont investis en actions de sociétés américaines. - Peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du fonds sous-jacent. - Peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du fonds sous-jacent. - Le fonds sous-jacent est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement. - Le revenu est capitalisé dans le cours de l'action. - Ce fonds sous-jacent pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de vendre leurs actions du fonds sous-jacent dans les 5 ans. Un investissement dans le fonds sous-jacent doit être considéré comme un placement à long terme.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.chartbook.fid-intl.com/statutory/documents/FF/fr/FF_Full_Fre.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Fidelity pacific fund

Fonds interne	NN Fidelity pacific fund
Fonds sous-jacent	Fidelity Funds - Pacific A-Acc Fund
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Fidelity (Luxembourg)
Objectif du fonds interne	Vise à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Fidelity pacific fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Fidelity Funds - Pacific Fund. La politique d'investissement du fonds sous-jacent Fidelity Funds - Pacific Fund : - Au moins 70 % seront investis dans des titres de sociétés de la région Asie Pacifique, y compris, mais non limité au Japon, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Corée, Malaisie, Nouvelle Zélande, Philippines, Singapour, Taïwan et Thaïlande. - Le fonds sous-jacent peut investir son actif net directement en Actions A et B chinoises. - Peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du fonds sous-jacent. - Peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du fonds sous-jacent. - Le fonds sous-jacent est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement. - Le revenu est capitalisé dans le cours de l'action. - Ce fonds sous-jacent pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de vendre leurs actions du fonds sous-jacent dans les 5 ans. Un investissement dans le fonds sous-jacent doit être considéré comme un placement à long terme.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.chartbook.fid-intl.com/statutory/documents/FF/fr/FF_Full_Fre.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Fidelity world fund

Fonds interne	NN Fidelity world fund
Fonds sous-jacent	Fidelity Funds - World A Fund
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Fidelity (Luxembourg)
Objectif du fonds interne	Vise à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Fidelity world fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Fidelity Funds - World Fund. La politique d'investissement du fonds sous-jacent Fidelity Funds - World Fund : - Au moins 70 % des actifs sont investis en actions de sociétés à travers le monde. - Le gestionnaire n'est pas limité dans son choix de sociétés, que ce soit sur le plan géographique, en termes de taille ou de secteur d'activité. La sélection des titres sera avant tout basée sur la disponibilité d'opportunités d'investissement attrayantes. - Peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du fonds sous-jacent. - Peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du fonds sous-jacent. - Le fonds sous-jacent est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement. - Le revenu est capitalisé dans le cours de l'action. - Ce fonds sous-jacent pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de vendre leurs actions du fonds sous-jacent dans les 5 ans. Un investissement dans le fonds sous-jacent doit être considéré comme un placement à long terme.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.chartbook.fid-intl.com/statutory/documents/FF/fr/FF_Full_Fre.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund

Fonds interne	NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund
Fonds sous-jacent	Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II RT
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Durée du fonds interne	Indéterminée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Flossbach von Storch Invest S.A.
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme. Le fonds sous-jacent Flossbach von Storch – Multiple Opportunities II a pour objectif de réaliser une plus-value intéressante, en tenant compte du risque d'investissement. Sa stratégie d'investissement est déterminée sur la base d'une analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II RT. Il investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple des obligations convertibles ou des obligations à bons de souscription), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme fixe. Au maximum 20 % de ses actifs nets peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de ses actifs. Il peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« instruments dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fvsinvest.lu/documents/api/productDocument/LU1038809395/17566/en
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Funds For Good architect strategy fund

Fonds interne	NN Funds For Good architect strategy fund
Fonds sous-jacent	Funds For Good Architect Strategy
Date de constitution du fonds interne	10/10/2013
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Banque de Luxembourg Investments SA, 7, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg
Objectif du fonds interne	- Appréciation du capital à long terme au travers d'un portefeuille diversifié, tout en maintenant limité le risque de perte de capital et un niveau de volatilité inférieur à celui des marchés d'actions. - A côté de son objectif financier, le fonds sous-jacent poursuit un objectif philanthropique par l'intermédiaire de la société Funds for Good S.A. qui est rémunérée à cette fin. Après déduction de ses frais de fonctionnement, Funds for Good S.A. paie un montant correspondant au minimum au plus grand multiple entre 50 % de ses bénéfices et 10 % de son chiffre d'affaires à des projets sociétaux. Dans le cadre de ce fonds sous-jacent, les dons sont dirigés vers le fonds « Generation for Good » (abrité à la Fondation Roi Baudouin) dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté, en allouant des prêts d'honneur à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Funds For Good architect strategy fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Funds for Good Architect Strategy B. Le fonds sous-jacent, géré par BLI-Banque de Luxembourg Investments S.A., investit principalement dans des fonds d'investissement qui à leur tour investissent dans différentes classes d'actifs, telles que des actions, obligations, instruments du marché monétaire ou dans d'autres valeurs mobilières. Les investissements sont réalisés sans limitation géographique, sectorielle ou monétaire. Le fonds sous-jacent pourra investir en produits dérivés à des fins de couverture, respectivement d'optimisation de la gestion de portefeuille. Les fonds sous-jacents sont sélectionnés sur base de critères quantitatifs et qualitatifs. Le suivi se fait grâce à des contacts réguliers avec les gestionnaires de chacun des fonds sous-jacents, l'objectif étant d'investir dansdes fonds sous-jacents correspondant au mieux aux thématiques, styles, régions, secteurs représentatifs des convictions du gestionnaire. Le portefeuille est géré d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark). Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 3 années.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fundsforgood.eu/fr/financial-architects/architect-strategy
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.

Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Invesco global investment grade corporate bond fund

Fonds interne	NN Invesco global investment grade corporate bond fund
Fonds sous-jacent	Invesco Funds - Invesco Global Investment Grade Corporate Bond Fund A (EUR Hedged) Accumulation EUR
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Invesco Management S.A., 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg
Objectif du fonds interne	Le fonds a pour objectif de générer un rendement et une appréciation à long terme du capital. - Le fonds investira principalement dans des titres de créance de qualité élevée émis par des sociétés du monde entier. - Le fonds s'exposera à ces actifs au travers de produits dérivés (instruments complexes) et son exposition totale ne dépassera pas deux fois la valeur du fonds. - Dans le respect de ses objectifs, le fonds fait l'objet d'une gestion active sans qu'aucune contrainte ne lui soit imposée par un indicateur de référence.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Invesco global investment grade corporate bond fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Invesco Global Investment Grade Corporate Bond Fund A (EUR Hedged) Accumulation EUR. Ce fonds sous-jacent vise, à moyen et long terme, à obtenir un rendement total qui soit compétitif et offre une certaine sécurité du capital par comparaison avec les actions. Le fonds sous-jacent investira au moins deux tiers de son actif total en obligations d'entreprise de première qualité. Le fonds sous-jacent pourra investir jusqu'à un tiers de son actif total en espèces, quasi-espèces et autres titres de créance. Bien que le Conseiller en investissements n'ait pas l'intention d'acheter de titres de fonds propres, il est possible que de tels titres soient détenus par suite d'opérations sur titres ou autres conversions. Le fonds sous-jacent peut aussi se constituer une exposition aux instruments dérivés à des fins d'investissement et de gestion efficace de portefeuille. Ces instruments dérivés peuvent inclure des dérivés sur crédit, taux et devises et peuvent être utilisés pour prendre des positions longues et courtes. Il est prévu que les placements dans des devises autres que l'USD soient couverts contre cette devise à la discrétion du Conseiller en investissements. Ce fonds ne distribue pas de dividendes. Les revenus sont capitalisés. Recommandation : Le fonds pourrait ne pas vous convenir si vous prévoyez de retirer votre apport avant 5 ans.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fr.invesco.be/CE/Legal-Documents/Funds/F_Prospectus-and-addendum_FR.pdf
Devise du fonds interne	Euro

Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Invesco pan european equity fund

Fonds interne	NN Invesco pan european equity fund
Fonds sous-jacent	Invesco Pan European Equity Fund
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Invesco Management S.A.
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Invesco pan european equity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Invesco Pan European Equity Fund. Le fonds sous-jacent Invesco Pan European Equity Fund vise à obtenir des plus-values à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions ou titres de fonds propres de sociétés européennes en mettant l'accent sur les grandes entreprises. Au moins 70 % de l'actif total de ce fonds sous-jacent (hors liquidités détenues à titre accessoire) seront investis dans des actions ou instruments de fonds propres de sociétés ayant leur siège dans un pays d'Europe ou dans un pays situé hors d'Europe mais qui exercent leurs activités de façon prédominante en Europe ou de holdings dont les participations sont investies de façon prédominante dans des sociétés dont le siège se trouve dans un pays européen. Il n'existe pas de répartition géographique prédéterminée et la pondération de ce fonds sous-jacent obéit à des règles souples en s'attachant avant tout au jugement porté sur les différentes sociétés et à des considérations générales sur l'économie ou l'activité. Ce fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 30 % de son actif total dans des espèces et quasi-espèces, dans des instruments du marché monétaire, dans des actions et titres de fonds propres émis par des sociétés ou autres entités ne remplissant pas le critère ci-dessus ou dans des titres de créance (y compris les titres de dette convertibles) émanant d'émetteurs du monde entier.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fr.invesco.be/CE/Legal-Documents/Funds/F_Prospectus-and-addendum_FR.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN JPMorgan euro liquidity fund

Fonds interne	NN JPMorgan euro liquidity fund
Fonds sous-jacent	JPMorgan Liquidity Funds - Euro Liquidity Fund
Date de constitution du fonds interne	22/02/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	JPMorgan Asset Management (UK) Limited Principal place of business at 60 Victoria Embankment, London, EC4Y 0JP, United Kingdom (authorised and regulated by the Financial Conduct Authority (FCA))
Objectif du fonds interne	Le fonds cherche à offrir un rendement en EUR comparable aux taux du marché monétaire en vigueur tout en cherchant à préserver un capital en adéquation avec ces taux et à maintenir un degré de liquidité élevé.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds NN JPMorgan euro liquidity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent JPMorgan Liquidity Funds - Euro Liquidity Fund. Le fonds sous-jacent investira l'intégralité de ses actifs, hors liquidités et dépôts, dans des titres de créance de courte échéance libellés en EUR. Le fonds sous-jacent peut être exposé à des investissements à rendement nul ou négatif dans des conditions de marché défavorables. L'échéance moyenne pondérée des investissements du Fonds sous-jacent n'excédera pas 60 jours et l'échéance initiale ou résiduelle des titres individuels au moment de leur acquisition ne dépassera pas 397 jours. Les titres de créance de longue échéance seront notés au minimum « A » et les titres de créance de courte échéance au minimum « A-1 » selon les critères de Standard & Poor's ou assortis d'une note équivalente octroyée par une autre agence de notation indépendante. Le fonds sous-jacent pourra également investir dans des titres non notés de qualité comparable à ceux visés ci-dessus. Le fonds sous-jacent s'efforcera de conserver une qualité de crédit moyenne de AAA ou équivalente telle qu'assignée par au moins une agence de notation. Le fonds sous-jacent pourra à tout moment conclure des Transactions de prise en pension avec des institutions financières de premier plan spécialisées dans ce type d'opérations. Les actifs servant de sûreté aux Transactions de prise en pension incluront, entre autres, des emprunts d'Etat, de la dette d'entreprise, des actions et des titres adossés à des actifs (ABS) et à des créances hypothécaires (MBS). Ces sûretés seront uniquement libellées en EUR et, le cas échéant, devront être de qualité investment grade. Elles ne devront répondre à aucune contrainte en matière d'échéance. Ce fonds sous-jacent constitue un « Fonds monétaire court terme » au sens de la recommandation CESR/10-049 de l'ESMA (telle qu'amendée en tant que de besoin) et respectera dès lors cette recommandation. Des exigences supplémentaires sont toutefois définies dans la politique d'investissement. Dans des conditions de marché normales, le fonds sous-jacent offrira une liquidité quotidienne. Le Gestionnaire financier est libre d'acheter et vendre des titres pour le compte du fonds sous-jacent dans le respect des limites fixées dans ses Objectif et politique d'investissement. Ce fonds ne distribue pas de dividendes. Si vous souhaitez des explications à propos de certains termes utilisés dans ce document, veuillez vous reporter au glossaire mis à votre disposition sur www.jpmorganassetmanagement.com.

Prospectus du fonds sous-jacent	https://am.jpmorgan.com/gb/en/asset-management/gim/liq/products/d/jpm-euro-liquidity-institutional-flex-dist-lu0836346345
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,3 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN M&G dynamic allocation fund

Fonds interne	NN M&G dynamic allocation fund
Fonds sous-jacent	M&G (L) Dynamic Allocation
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	M&G Luxembourg S.A., Boulevard Royal 16, L - 2449 Luxembourg
Objectif du fonds interne	Générer des rendements totaux positifs sur des périodes de trois ans à travers une gestion souple d'un portefeuille diversifié d'actifs du monde entier. Note: Il n'existe aucune garantie que le fonds obtienne un rendement positif sur ces périodes ou sur toute autre période et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant investi à l'origine
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN M&G dynamic allocation fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent M&G (L) Dynamic Allocation. Le fonds sous-jacent adopte une approche d'investissement hautement flexible, avec la possibilité d'investir en toute liberté dans différents types d'actifs. L'approche combine des travaux de recherche approfondis afin de déterminer la valeur des actifs à moyen et long termes, avec l'analyse du comportement émotionnel des investisseurs en réponse à des évènements dans le but de cerner les possibilités d'investissement. Si les gestionnaires de fonds sous-jacent estiment que les possibilités sont limitées à quelques domaines, le fonds sous-jacent peut être fortement concentré sur certains actifs ou marchés. De telles stratégies peuvent se traduire par des fluctuations plus importantes en termes de performances à court terme du fonds sous-jacent. Néanmoins, la stratégie du fonds sous-jacent repose sur la préservation du capital. Le fonds sous-jacent investit dans une gamme d'actifs du monde entier, notamment dans des actions de sociétés, des titres à revenu fixe, d'autres fonds, des liquidités, des warrants (permettant au gestionnaire de fonds sous-jacent d'acheter des actions à un prix fixe jusqu'à une date déterminée) et des instruments du marché monétaire (par exemple, des titres de créance avec des échéances d'un an ou moins) et des devises. Le fonds sous-jacent accède à ces actifs directement et indirectement par l'entremise d'instruments dérivés qui sont des instruments financiers dont la valeur est liée aux mouvements anticipés des prix futurs d'actifs sous-jacents. Les instruments dérivés sont utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement du fonds sous-jacent et pour réduire les risques et les coûts, et générer du capital et/ou des revenus supplémentaires. Le fonds sous-jacent peut également utiliser des instruments dérivés pour générer un effet de levier du marché (afin d'être exposé à des investissements dépassant la valeur nette d'inventaire du fonds sous-jacent). **Informations supplémentaires** Le fonds sous-jacent peut investir plus de 35 % dans des titres émis ou garantis par un État de l'EEE ou d'autres pays figurant dans le prospectus du fonds sous-jacent. Cette exposition peut être combinée avec l'utilisation d'instruments dérivés dans le cadre de la poursuite de l'objectif du fonds sous-jacent. Ce fonds sous-jacent permet au(x) gestionnaire(s) de fonds sous-jacent de faire des choix discrétionnaires lorsqu'il(s) décide(nt) quels investissements doivent être détenus par le fonds sous-jacent.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.mandg.be/private-investors/-/media/Literature/Europe/Prospectuses/Belgium/MandG-Dynamic-Allocation-Fund_Prospectus.pdf

Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN M&G optimal income fund

Fonds interne	NN M&G optimal income fund
Fonds sous-jacent	M&G (L) Optimal Income Fund
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	M&G Luxembourg S.A., Boulevard Royal 16, L - 2449 Luxembourg
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN M&G optimal income fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent M&G (L) Optimal Income Fund. Le fonds sous-jacent est un fonds flexible dont au moins 50 % sera investi dans des titres à revenu fixe. Le fonds sous-jacent adopte une approche d'investissement flexible, avec la possibilité d'investir en toute liberté dans une large gamme de titres à revenu fixe, chaque fois que le gestionnaire de fonds sous-jacent y entrevoit des opportunités à ne surtout pas manquer. Une partie du fonds sous-jacent peut également être investie dans des actions de la société lorsque le gestionnaire de fonds sous-jacent estime que leur valeur est plus importante que celle de la dette de la société. Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement du Fonds sous-jacent et pour réduire les risques et les coûts, ainsi que pour générer du capital et/ou des revenus supplémentaires. Les instruments dérivés sont des instruments financiers dont la valeur est liée aux mouvements anticipés des prix futurs d'actifs sous-jacents. Le fonds sous-jacent peut également utiliser des instruments dérivés pour générer un effet de levier du marché (afin d'être exposé à des investissements dépassant la valeur nette d'inventaire du fonds sous-jacent). Le fonds sous-jacent est également en mesure d'investir dans d'autres fonds, des instruments du marché monétaire (par exemple, des titres de créance qui seront remboursés dans un délai d'un an ou moins) et des liquidités. **Informations supplémentaires** Le fonds sous-jacent peut investir plus de 35 % dans des titres émis ou garantis par un État de l'EEE ou d'autres pays figurant dans le prospectus du fonds sous-jacent. Cette exposition peut être combinée avec l'utilisation d'instruments dérivés dans le cadre de la poursuite de l'objectif du fonds sous-jacent. Ce fonds sous-jacent permet au(x) gestionnaire(s) de fonds sous-jacent de faire des choix discrétionnaires lorsqu'il(s) décide(nt) quels investissements doivent être détenus par le fonds sous-jacent. Il s'agit d'un fonds de capitalisation. Les revenus sont capitalisés dans le cours de l'action.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.mandg.be/private-investors/-/media/Literature/Europe/Prospectuses/Belgium/MandG-Optimal-Income-Fund_Prospectus.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.

Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Euro fixed income fund

Fonds interne	NN Life Euro fixed income fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Euro Fixed Income P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	14/11/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Le fonds sous-jacent entend générer des plus-values en gérant activement un portefeuille obligataire et monétaire composé principalement (au minimum 2/3 des actifs) d'obligations et d'instruments du marché monétaire libellés en euros et vise à surperformer l'indice de référence, le Bloomberg Barclays Euro Aggregate, sur une période de plusieurs années.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Life Euro fixed income fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Euro Fixed Income P Cap EUR. Le fonds sous-jacent investit essentiellement dans un portefeuille diversifié d'obligations européennes libellées en euros. Il investit dans les titres d'État et les obligations d'entreprises de qualité supérieure (notations allant de AAA à BBB-). Son objectif est d'enregistrer une performance supérieure à celle de la valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate, sur une période de plusieurs années. Les décisions de placement reposent sur la vision que le gestionnaire du fonds a de l'évolution des taux d'intérêt, des perspectives de différents pays et des obligations d'entreprises. Le processus d'investissement est basé sur une analyse approfondie du contexte macroéconomique, de la situation des marchés et des données fournies par ses modèles. Afin de limiter le risque du fonds sous-jacent, des mesures rigoureuses de suivi des risques sont appliquées.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWG_012489
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Global sustainable equity fund

Fonds interne	NN Life Global sustainable equity fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Global Sustainable Equity P CAP EUR
Date de constitution du fonds interne	14/11/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Le fonds sous-jacent vise à surperformer son indice de référence, le MSCI World (Net), sur une période de plusieurs années. Le fonds sous-jacent investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières (warrants sur valeurs mobilières jusqu'à concurrence de 10 % de ses actifs nets et obligations convertibles) émises par des sociétés qui mènent une politique de développement durable et oeuvrent à la fois dans le respect des principes sociaux (tels que les droits de l'homme, la non-discrimination, la lutte contre le travail des enfants) et des principes environnementaux avec la poursuite d'objectifs financiers. La sélection des titres du portefeuille est basée sur les sociétés qui remplissent le mieux la combinaison de ces critères, en grande partie déterminée par une approche « best-in-class ».
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Life Global sustainable equity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Global Sustainable Equity P CAP EUR. Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des actions et autres droits de participation négociés sur le marché russe « Moscow Interbank Currency Exchange – Russian Trade System » (MICEX-RTS). Le fonds sous-jacent se réserve le droit d'investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des titres régis par la Règle 144A. Le fonds sous-jacent pourra également investir, à titre accessoire, dans d'autres valeurs mobilières (y compris des warrants sur valeurs mobilières jusqu'à 10 % de ses actifs nets), instruments du marché monétaire, parts d'OPCVM et d'autres OPC ainsi que dans des dépôts, tel que décrit dans la Partie III du prospectus. Toutefois, les éventuelles participations dans des OPCVM et OPC ne pourront dépasser, au total, 10 % de ses actifs nets. Lorsque le fonds sous-jacent investit en warrants sur valeurs mobilières, il est à noter que la valeur nette d'inventaire peut fluctuer davantage que si le fonds sous-jacent était investi dans les actifs sous-jacents, et ce, en raison de la volatilité accrue de la valeur du warrant. Aux fins de réalisation de ses objectifs d'investissement, le fonds sous-jacent pourra également faire usage d'instruments financiers dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative) : - des options et des contrats à terme sur valeurs mobilières ou Instruments du marché monétaire, - des contrats à terme et options sur indices boursiers, - des contrats à terme, options et swaps sur taux d'intérêt, - des swaps de performance, - des contrats à terme sur devises et des options sur devises.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWG_012489
Devise du fonds interne	Euro

Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Multi Invest Low

Fonds interne	NN Life Multi Invest Low
Fonds sous-jacent	NN Life Multi Invest Low
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Objectif du fonds interne	Le fonds vise à générer un accroissement de l'actif à moyen terme grâce à une gestion diversifiée orientée principalement sur les obligations.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds sélectionne des fonds au sein de la gamme branche 23 de NN pour investir son actif de façon diversifiée. La politique d'investissement du fonds NN Life Multi Invest Low vise à investir l'actif comme suit: - 20 % en actions. - 80 % en obligations. Limites : Le fonds NN Life Multi Invest Low peut investir son actif selon les limites suivantes : - Minimum 0 % et maximum 30 % en actions. - Minimum 60 % et maximum 100 % en obligations. - Minimum 0 % et maximum 25 % dans des espèces ou autres instrument du marché monétaire. - Minimum 0 % et maximum 10 % en autres produits dans lesquels les fonds sous-jacents sont susceptibles d'investir. Mensuellement, le comité d'investissement de NN vérifiera, sur base des informations disponibles (sur Bloomberg), que la répartition stratégique des actifs investis NN Life Multi Invest Low respectent les limites décrites ci-dessus. Si, suite à des circonstances de marché ou autres, la répartition stratégique des actifs investis dans le NN Life Multi Invest Low ne respecte plus ces limites, le comité d'investissement a maximum 3 mois pour ajuster la répartition stratégique des actifs de telle sorte que ces limites soient à nouveau respectées. Des explications plus détaillées concernant le fonctionnement du comité d'investissement sont disponibles sur simple demande auprès de NN SA. Le fonds NN Life Multi Invest Low investit exclusivement dans des fonds activement commercialisés au sein de la gamme branche 23 de NN, à savoir :

NN BL emerging markets fund	NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund	NN Skagen kon-tiki fund
NN Carmignac commodities fund	NN Life Patrimonial defensive fund	NN Triodos sustainable bond fund
NN Carmignac emergents fund	NN Fidelity pacific fund	NN Triodos sustainable equity fund
NN Carmignac patrimoine fund	NN Fidelity world fund	NN Liquidity Fund
NN Life Select dividend fund	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund	NN Blackrock iShares core S&P 500 fund
NN Ethenea ethna-aktiv fund	NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund	NN Blackrock iShares core MSCI world fund
NN Fidelity america fund	NN Funds For Good architect strategy fund	NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund
NN Life Euro fixed income fund	NN Invesco pan european equity fund	NN DNCA invest eurose fund
NN Life Global sustainable equity fund	NN M&G dynamic allocation fund	NN Trusteam optimum fund
NN Life Patrimonial aggressive fund	NN M&G optimal income fund	NN Invesco global investment grade corporate bond fund
NN Life Patrimonial balanced fund	NN R valor F fund	

Vous trouverez également un aperçu résumé des différents fonds sous-jacents dans le document d'information non contractuel « Gamme des fonds en branche 23 EB disponibles chez NN » disponible sur www.nn.be.

	Pour un complément d' informations concernant la politique d'investissement ou la classe de risque de ces fonds sous-jacents, veuillez consulter les fiches de fonds de chaque fonds sous-jacent reprises dans le présent règlement de gestion de la branche 23 ainsi que les informations disponibles sur notre site www.nn.be. Ce fonds ne verse pas de dividende. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.
Prospectus du fonds sous-jacent	Disponible sur simple demande auprès de NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les risques relatifs à ce fonds sont constitués des risques moyens de chaque fonds sous-jacent, pondérés selon l'importance de la part d'actif investi dans chacun de ces fonds sous-jacents. La classe de risque est notamment calculée sur base de la volatilité de l'actif du fonds. Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ».
Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Multi Invest Medium-Low

Fonds interne	NN Life Multi Invest Medium-Low
Fonds sous-jacent	NN Life Multi Invest Medium-Low
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Objectif du fonds interne	Le fonds vise à générer un accroissement de l'actif à moyen terme grâce à une gestion diversifiée qui met l'accent sur des obligations.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds sélectionne des fonds au sein de la gamme branche 23 de NN pour investir son actif de façon diversifiée. La politique d'investissement du fonds NN Life Multi Invest Medium-Low vise à investir l'actif comme suit : - 35 % en actions. - 65 % en obligations. Limites : Le fonds NN Life Multi Invest Medium-Low peut investir son actif selon les limites suivantes : - Minimum 25 % et maximum 45 % en actions. - Minimum 35 % et maximum 75 % en obligations. - Minimum 0 % et maximum 15 % dans des espèces ou autres instrument du marché monétaire. - Minimum 0 % et maximum 10 % en autres produits dans lesquels les fonds sous-jacents sont susceptibles d'investir. Mensuellement, le comité d'investissement de NN vérifiera, sur base des informations disponibles (sur Bloomberg), que la répartition stratégique des actifs investis NN Life Multi Invest Medium-Low respectent les limites décrites ci-dessus. Si, suite à des circonstances de marché ou autres, la répartition stratégique des actifs investis dans le NN Life Multi Invest Medium-Low ne respecte plus ces limites, le comité d'investissement a maximum 3 mois pour ajuster la répartition stratégique des actifs de telle sorte que ces limites soient à nouveau respectées. Des explications plus détaillées concernant le fonctionnement du comité d'investissement sont disponibles sur simple demande auprès de NN SA. Le fonds NN Life Multi Invest Medium-Low investit exclusivement dans des fonds activement commercialisés au sein de la gamme branche 23 de NN, à savoir :

NN BL emerging markets fund	NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund	NN Skagen kon-tiki fund
NN Carmignac commodities fund	NN Life Patrimonial defensive fund	NN Triodos sustainable bond fund
NN Carmignac emergents fund	NN Fidelity pacific fund	NN Triodos sustainable equity fund
NN Carmignac patrimoine fund	NN Fidelity world fund	NN JPMorgan euro liquidity fund
NN Life Select dividend fund	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund	NN Blackrock iShares core S&P 500 fund
NN Ethenea ethna-aktiv fund	NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund	NN BlackRock iShares Core MSCI World
NN Fidelity america fund	NN Funds For Good architect strategy fund	NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund
NN Life Euro fixed income fund	NN Invesco pan european equity fund	NN DNCA invest eurose fund
NN Life Global sustainable equity fund	NN M&G dynamic allocation fund	NN Trusteam optimum fund
NN Life Patrimonial aggressive fund	NN M&G optimal income fund	NN Invesco global investment grade corporate bond fund
NN Life Patrimonial balanced fund	NN R valor F fund	

Vous trouverez également un aperçu résumé des différents fonds sous-jacents dans le document d'information non contractuel « Gamme des fonds en branche 23 EB disponibles chez NN » disponible sur www.nn.be.

	Pour un complément d' informations concernant la politique d'investissement ou la classe de risque de ces fonds sous-jacents, veuillez consulter les fiches de fonds de chaque fonds sous-jacent reprises dans le présent règlement de gestion de la branche 23 ainsi que les informations disponibles sur notre site www.nn.be. Le fonds ne verse pas de dividende. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
Prospectus du fonds sous-jacent	Disponible sur simple demande auprès de NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les risques relatifs à ce fonds sont constitués des risques moyens de chaque fonds sous-jacent, pondérés selon l'importance de la part d'actif investi dans chacun de ces fonds sous-jacents. La classe de risque est notamment calculée sur base de la volatilité de l'actif du fonds. Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ».
Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Multi Invest Medium

Fonds interne	NN Life Multi Invest Medium
Fonds sous-jacent	NN Life Multi Invest Medium
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Objectif du fonds interne	Le fonds vise à générer un accroissement de l'actif à moyen et à long terme grâce à une gestion équilibrée entre actions et obligations.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds sélectionne des fonds au sein de la gamme branche 23 de NN pour investir son actif de façon diversifiée. La politique d'investissement du fonds NN Life Multi Invest Medium vise à investir l'actif comme suit: - 50 % en actions. - 50 % en obligations. Limites : Le fonds NN Life Multi Invest Medium peut investir son actif selon les limites suivantes : - Minimum 40 % et maximum 60 % en actions. - Minimum 20 % et maximum 60 % en obligations. - Minimum 0 % et maximum 10 % dans des espèces ou autres instrument du marché monétaire. - Minimum 0 % et maximum 10 % en autres produits dans lesquels les fonds sous-jacents sont susceptibles d'investir. Mensuellement, le comité d'investissement de NN vérifiera, sur base des informations disponibles (sur Bloomberg), que la répartition stratégique des actifs investis NN Life Multi Invest Medium respectent les limites décrites ci-dessus. Si, suite à des circonstances de marché ou autres, la répartition stratégique des actifs investis dans le NN Life Multi Invest Medium ne respecte plus ces limites, le comité d'investissement a maximum 3 mois pour ajuster la répartition stratégique des actifs de telle sorte que ces limites soient à nouveau respectées. Des explications plus détaillées concernant le fonctionnement du comité d'investissement sont disponibles sur simple demande auprès de NN SA. Le fonds NN Life Multi Invest Medium investit exclusivement dans des fonds activement commercialisés au sein de la gamme branche 23 de NN, à savoir :

NN BL emerging markets fund	NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund	NN Skagen kon-tiki fund
NN Carmignac commodities fund	NN Life Patrimonial defensive fund	NN Triodos sustainable bond fund
NN Carmignac emergents fund	NN Fidelity pacific fund	NN Triodos sustainable equity fund
NN Carmignac patrimoine fund	NN Fidelity world fund	NN JPMorgan euro liquidity fund
NN Life Select dividend fund	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund	NN Blackrock iShares core S&P 500 fund
NN Ethenea ethna-aktiv fund	NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund	NN Blackrock iShares core MSCI world fund
NN Fidelity america fund	NN Funds For Good architect strategy fund	NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund
NN Life Euro fixed income fund	NN Invesco pan european equity fund	NN DNCA invest eurose fund
NN Life Global sustainable equity fund	NN M&G dynamic allocation fund	NN Trusteam optimum fund
NN Life Patrimonial aggressive fund	NN M&G optimal income fund	NN Invesco global investment grade corporate bond fund
NN Life Patrimonial balanced fund	NN R valor F fund	

Vous trouverez également un aperçu résumé des différents fonds sous-jacents dans le document d'information non contractuel « Gamme des fonds en branche 23 EB disponibles chez NN » disponible sur www.nn.be.

	Pour un complément d' informations concernant la politique d'investissement ou la classe de risque de ces fonds sous-jacents, veuillez consulter les fiches de fonds de chaque fonds sous-jacent reprises dans le présent règlement de gestion de la branche 23 ainsi que les informations disponibles sur notre site www.nn.be. Le fonds ne verse pas de dividende. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.
Prospectus du fonds sous-jacent	Disponible sur simple demande auprès de NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les risques relatifs à ce fonds sont constitués des risques moyens de chaque fonds sous-jacent, pondérés selon l'importance de la part d'actif investi dans chacun de ces fonds sous-jacents. La classe de risque est notamment calculée sur base de la volatilité de l'actif du fonds. Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ».
Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Multi Invest High

Fonds interne	NN Life Multi Invest High
Fonds sous-jacent	NN Life Multi Invest High
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Objectif du fonds interne	Le fonds vise à générer un accroissement de l'actif à moyen et à long terme grâce à une gestion diversifiée qui met l'accent sur les actions.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds sélectionne des fonds au sein de la gamme branche 23 de NN pour investir son actif de façon diversifiée. La politique d'investissement du fonds NN Life Multi Invest High vise à investir l'actif comme suit: - 80 % en actions. - 20 % en obligations. Limites : Le fonds NN Life Multi Invest High peut investir son actif selon les limites suivantes : - Minimum 70 % et maximum 100 % en actions. - Minimum 0 % et maximum 30 % en obligations. - Minimum 0 % et maximum 10 % dans des espèces ou autres instrument du marché monétaire. - Minimum 0 % et maximum 10 % en autres produits dans lesquels les fonds sous-jacents sont susceptibles d'investir. Mensuellement, le comité d'investissement de NN vérifiera, sur base des informations disponibles (sur Bloomberg), que la répartition stratégique des actifs investis NN Life Multi Invest High respectent les limites décrites ci-dessus. Si, suite à des circonstances de marché ou autres, la répartition stratégique des actifs investis dans le NN Life Multi Invest High ne respecte plus ces limites, le comité d'investissement a maximum 3 mois pour ajuster la répartition stratégique des actifs de telle sorte que ces limites soient à nouveau respectées. Des explications plus détaillées concernant le fonctionnement du comité d'investissement sont disponibles sur simple demande auprès de NN SA. Le fonds NN Life Multi Invest High investit exclusivement dans des fonds activement commercialisés au sein de la gamme branche 23 de NN, à savoir : NN BL emerging markets fund NN Carmignac commodities fund NN Carmignac emergents fund NN Carmignac patrimoine fund NN Life Select dividend fund NN Ethenea ethna-aktiv fund NN Fidelity america fund NN Life Euro fixed income fund NN Life Global sustainable equity fund NN Life Patrimonial aggressive fund NN Life Patrimonial balanced fund NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund NN Life Patrimonial defensive fund NN Fidelity pacific fund NN Fidelity world fund NN Financiere de l'Echiquier agressor fund NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund NN Funds For Good architect strategy fund NN Invesco pan european equity fund NN M&G dynamic allocation fund NN M&G optimal income fund NN R valor F fund NN Skagen kon-tiki fund NN Triodos sustainable bond fund NN Triodos sustainable equity fund NN JPMorgan euro liquidity fund NN Blackrock iShares core S&P 500 fund NN Blackrock iShares core MSCI world fund NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund NN DNCA invest eurose fund NN Trusteam optimum fund NN Invesco global investment grade corporate bond fund Vous trouverez également un aperçu résumé des différents fonds sous-jacents dans le document d'information non contractuel « Gamme des fonds en branche 23 EB disponibles chez NN » disponible sur www.nn.be.

	Pour un complément d' informations concernant la politique d'investissement ou la classe de risque de ces fonds sous-jacents, veuillez consulter les fiches de fonds de chaque fonds sous-jacent reprises dans le présent règlement de gestion de la branche 23 ainsi que les informations disponibles sur notre site www.nn.be. Le fonds ne verse pas de dividende. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.
Prospectus du fonds sous-jacent	Disponible sur simple demande auprès de NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les risques relatifs à ce fonds sont constitués des risques moyens de chaque fonds sous-jacent, pondérés selon l'importance de la part d'actif investi dans chacun de ces fonds sous-jacents. La classe de risque est notamment calculée sur base de la volatilité de l'actif du fonds. Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Patrimonial aggressive fund

Fonds interne	NN Life Patrimonial aggressive fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Aggressive - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	15/03/2018
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Ce compartiment investit dans des placements offrant une croissance à long terme. Ce compartiment vise à surperformer, sur une période plusieurs années, l'Indice de référence, dont la composition est la suivante : 75% MSCI World (Net), 25% Barclays Euro Aggregate.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Life Patrimonial aggressive fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Patrimonial Aggressive - P Cap EUR. Le fonds sous-jacent est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille international diversifié de fonds d'actions et de fonds investis dans des instruments à revenu fixe. Il est possible d'utiliser également d'autres instruments financiers pour atteindre les objectifs d'investissement. Le fonds sous-jacent peut également investir directement, jusqu'à 20 % de ses actifs nets, en Chine continentale via Stock Connect, le programme d'accès réciproque aux marchés par l'intermédiaire duquel les investisseurs peuvent négocier des titres donnés. Le fonds sous-jacent est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 25% en obligations libellées en euros (valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate) et 75% en actions internationales (valeur de référence MSCI World NR). L'objectif du gestionnaire de fonds est d'être plus performant que la valeur de référence combinée sur une période de plusieurs années. Il met l'accent sur une croissance stable du capital. Le fonds sous-jacent vise à accroître la valeur à travers trois approches : (1) la sélection d'actions et d'obligations et une sélection entre ces deux catégories, (2) une sélection de fonds parmi différents fonds d'investissement NN Investment Partners et (3) des décisions concernant la diversification du portefeuille et la gestion des risques. Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont calculés sur le fonds pondéré et sont prélevés de la valeur d'unité du fonds pondéré.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Patrimonial balanced fund

Fonds interne	NN Life Patrimonial balanced fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Balanced - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	15/03/2018
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Ce compartiment cherche à générer des revenus et une croissance du capital sur le long terme. il applique la stratégie d'investissement du gestionnaire destinée aux investisseurs privilégiant les grandes capitalisations et désireux d'accroître la valeur de leurs actifs sur le long terme tout en conservant un certain revenu annuel. Ce compartiment vise à surperformer, sur une période de plusieurs années, l'indice de référence, dont la composition est la suivante : 50% MSCI World (Net), 50% Barclays Euro Aggregate.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Life Patrimonial balanced fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Patrimonial Balanced - P Cap EUR. Le fonds sous-jacent est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille international diversifié de fonds d'actions et de fonds investis dans des instruments à revenu fixe. Il est possible d'utiliser également d'autres instruments financiers pour atteindre les objectifs d'investissement. Le fonds sous-jacent peut également investir directement, jusqu'à 20 % de ses actifs nets, en Chine continentale via Stock Connect, le programme d'accès réciproque aux marchés par l'intermédiaire duquel les investisseurs peuvent négocier des titres donnés. Le fonds sous-jacent est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 50% en obligations libellées en euros (valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate) et 50% en actions internationales (valeur de référence MSCI World NR). L'objectif du gestionnaire de fonds est d'être plus performant que la valeur de référence combinée sur une période de plusieurs années. Il met l'accent sur une croissance stable du capital. Le fonds sous-jacent vise à accroître la valeur à travers trois approches : (1) la sélection d'actions et d'obligations et une sélection entre ces deux catégories, (2) une sélection de fonds parmi différents fonds d'investissement NN Investment Partners et (3) des décisions concernant la diversification du portefeuille et la gestion des risques. Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont calculés sur le fonds pondéré et sont prélevés de la valeur d'unité du fonds pondéré.

Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund

Fonds interne	NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Balanced European Sustainable - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	15/03/2018
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	L'objectif d'investissement de ce fonds est d'investir globalement dans un portefeuille d'actions et d'obligations. Le fonds n'investit pas plus de 40% de leurs actifs dans des titres susceptibles de donner lieu à "un paiement d'intérêts" tel que défini dans la directive européenne 2003/48/CE du 3 juin 2003 en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Patrimonial Balanced European Sustainable - P Cap EUR. Le fonds sous-jacent investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'instruments à revenu fixe de la zone euro libellées en euros et d'actions européennes émis par des entreprises et émetteurs dotés de politiques de développement durable respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour constituer un univers d'investissement éligible durable, le gestionnaire de fonds procède à un examen et une sélection de sociétés en utilisant un système de balayage exclusif, dans le cadre duquel les sociétés confrontées à des problèmes graves et structurels liés à des actions contestables sont exclues. Seuls les pays dotés des meilleurs scores environnementaux, sociaux et de gouvernance sont inclus dans notre univers d'investissement éligible. Le fonds sous-jacent est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 50% en obligations libellées en euros et 50% en actions européennes. L'objectif du gestionnaire de fonds est de dépasser, sur une période de 5 ans, la performance de l'Indice de référence suivant : 50% MSCI Europe Index (Net), 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate. Le fonds sous-jacent vise à accroître la valeur à travers trois approches : (1) allocation tactique aux actions et aux obligations, (2) sélection d'entreprises et de gouvernements qui respectent des principes environnementaux, sociaux (p. ex. droits de l'homme, lutte contre la discrimination et le travail des enfants) et de gouvernance et qui génèrent une performance financière, (3) décisions relatives à la diversification du portefeuille et à la gestion des risques. Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.

Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont calculés sur le fonds pondéré et sont prélevés de la valeur d'unité du fonds pondéré.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Patrimonial defensive fund

Fonds interne	NN Life Patrimonial defensive fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Defensive - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	15/03/2018
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Ce compartiment investit principalement dans des titres générateurs de revenus. Ce compartiment vise à surperformer, sur une période plusieurs années, l'indice de référence, dont la composition est la suivante : 25% MSCI World (Net), 75% Barclays Euro Aggregate.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Life Patrimonial defensive fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Patrimonial Defensive - P Cap EUR. Le fonds sous-jacent est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille international diversifié de fonds d'actions et de fonds investis dans des instruments à revenu fixe. Il est possible d'utiliser également d'autres instruments financiers pour atteindre les objectifs d'investissement. Le fonds sous-jacent peut également investir directement, jusqu'à 20 % de ses actifs nets, en Chine continentale via Stock Connect, le programme d'accès réciproque aux marchés par l'intermédiaire duquel les investisseurs peuvent négocier des titres donnés. Le fonds sous-jacent est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 75% en obligations libellées en euros (valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate) et 25% en actions internationales (valeur de référence MSCI World Net). L'objectif du gestionnaire de fonds est d'être plus performant que la valeur de référence combinée sur une période de plusieurs années. Il met l'accent sur une croissance stable du capital. Le fonds sous-jacent vise à accroître la valeur à travers trois approches : (1) la sélection d'actions et d'obligations et une sélection entre ces deux catégories, (2) une sélection de fonds parmi différents fonds d'investissement NN Investment Partners et (3) des décisions concernant la diversification du portefeuille et la gestion des risques. Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont calculés sur le fonds pondéré et sont prélevés de la valeur d'unité du fonds pondéré.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Life Select dividend fund

Fonds interne	NN Life Select dividend fund
Fonds sous-jacent	NN Europa Duurzaam Aandelen Fonds - P
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners B.V., Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509 LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Life Select dividend fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN Europa Duurzaam Aandelen Fonds - P. La politique d'investissement de ce fonds vise à délivrer un rendement absolu attrayant à long terme grâce à une gestion active tenant compte d'un niveau de risque acceptable. Le fonds sous-jacent tend à investir de façon significative dans des entreprises à moyenne capitalisation, principalement implantées en Europe. La sélection des entreprises se fait notamment sur base de leur valorisation, leur modèle d'activité, leur management, leur position financière et leur distribution de dividende. Le fonds sous-jacent investi dans les actions d'un nombre limité d'entreprises, ce qui se traduit par un portefeuille concentré. De par ce fait, la performance du fonds peut dévier par rapport au climat boursier général. Le fonds sous-jacent peut investir dans des instruments financiers qui sont émis dans des devises autres que l'euro, pour lesquels le risque de change n'est pas couvert. Le fonds sous-jacent peut investir pour différentes raisons dans des produits dérivés, dont les options : par exemple pour couvrir une position ou pour exposer une position. La composition du portefeuille ne tient compte d'aucun indice.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.nnip.com/NL_nl/advisor/Fondsen/Fondsen-overzicht/view/name/Delta-Lloyd-Select-Dividend-Fonds-A/isin/NL0000292746.htm&addinfo=true
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,84 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

NN R valor F fund

Fonds interne	NN R valor F fund
Fonds sous-jacent	R-co Valor
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	99 ans
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Rothschild & Co Asset Management Europe, Avenue de Messine 29, 75008 Paris, France
Objectif du fonds interne	La recherche de performance, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire reposant notamment sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, taux) et sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs. En conséquence, le fonds sous-jacent ne dispose pas d'indicateur de référence.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN R valor F fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent R-co Valor. La stratégie mise en oeuvre afin de sélectionner les valeurs sous-jacentes de ce fonds sous-jacent-ci, reposent sur les critères suivants : une perspective de croissance durable, une situation concurrentielle faible (quasimonopole technique ou commercial - position dominante), une compréhension claire de l'activité de la société en question, un prix raisonnable. Le fonds sous-jacent pourra être investi, en fonction de l'évolution des marchés, entre 0 et 100 % en actions de toutes tailles de capitalisation (maximum de 20 % aux petites capitalisations) et de toutes zones géographiques (et jusqu'à 100 % aux actions des pays hors OCDE); entre 0 et 100 % en obligations dont 20 % maximum en obligations convertibles, d'émetteur public et/ou privé de toute qualité de signature, le portefeuille pouvant être investi à hauteur de 20 % maximum en obligations de signature spéculative (dite à haut rendement) et 10 % maximum en obligations non notées; et entre 0 et 10 % en OPCVM. Aussi, le fonds sous-jacent pourra être exposé, de façon directe et indirecte, aux pays hors OCDE jusqu'à 100 % de son actif et aux risques liés aux petites capitalisations jusqu'à 20 % de l'actif. Le fonds sous-jacent pourra par ailleurs, avoir recours à des titres intégrant des dérivés, des instruments financiers à terme aussi bien à titre de couverture que d'exposition aux risques d'action, de taux et de change, ou encore à des acquisitions et cessions temporaires de titres. L'exposition consolidée du portefeuille (via des titres, OPCVM, opérations sur marché à terme) à tous types de marchés confondus, sera au maximum de 200 %. Plus particulièrement, l'exposition consolidée de l'OPCVM : - au marché d'actions et au marché des devises ne dépassera pas 100 % pour chacun de ces risques; - au marché des taux permettra de maintenir la sensibilité* du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9. Il s'agit d'un fonds de capitalisation. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. ** La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent.* *Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.*
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.rothschildgestion.fr/OPCVM-DC/OPCVM/WFOPCVMDocumentDisplay.aspx?DUS=///Documents/Applications/OPCVM/RCBFiles/OPCVM_195_12
Devise du fonds interne	Euro

Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Skagen kon-tiki fund

Fonds interne	NN Skagen kon-tiki fund
Fonds sous-jacent	Skagen Kon-Tiki
Date de constitution du fonds interne	08/03/2012
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	SKAGEN AS, P.O. Box 160, 4001 Stavanger, Norway
Objectif du fonds interne	Le fonds sous-jacent Skagen Kon-Tiki vise à obtenir le meilleur rapport possible entre risque et rendement grâce à la gestion active d'un portefeuille d'actions de sociétés qui travaillent ou qui se concentrent sur les marchés émergents.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Skagen kon-tiki fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Skagen Kon-Tiki. Le fonds sous-jacent est un fonds à gestion active qui bénéficie d'un mandat global. Le fonds sous-jacent doit investir au moins 50 pour cent de ses actifs sur les marchés émergents, c.-à-d. les pays ou les marchés qui ne font pas partie du MSCI Developed Market Series. Le fonds sous-jacent a pour objectif de découvrir des sociétés bon marché de qualité qui sont sous-évaluées et peu connues. Afin de limiter le risque, le fonds sous-jacent s'attache à maintenir un équilibre géographique et sectoriel raisonnable. La gestion active implique que les gestionnaires de portefeuille investissent dans des sociétés sur base de leurs propres analyses. Le bon sens et la planification à long terme leur recommandent d'éviter les sociétés à la réputation surfaite dont le prix est trop élevé en regard de leur valeur intrinsèque et de leurs gains. Les bénéfices des sociétés retenues croissent avec le temps, tout comme le rendement de ce fonds. Actuellement, le fonds sous-jacent n'investit pas dans les produits dérivés.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.skagenfunds.com/Funds-and-prices/SKAGEN-Kon-Tiki/
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Triodos sustainable bond fund

Fonds interne	NN Triodos sustainable bond fund
Fonds sous-jacent	Triodos Sustainable Bond Fund
Date de constitution du fonds interne	02/07/2010
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Triodos Investment Management B.V., Nieuweroordweg 1, 3704 EC Zeist, The Netherlands
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Triodos sustainable bond fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Triodos Sustainable Bond Fund. Le fonds sous-jacent investit essentiellement dans des obligations libellées en euro (i) de sociétés à forte capitalisation cotées sur les marchés boursiers du monde entier et (ii) de pays, qui sont conformes à la stratégie d'investissement durable décrite ci-dessous et offrent une bonne perspective d'investissement. Les obligations de sociétés doivent faire l'objet d'une notation «Investment Grade» par au moins une des agences de notation suivantes: Standard & Poor's, Moody's ou Fitch. Si l'obligation est notée par plusieurs agences, c'est la moyenne des notations qui est associée à l'obligation. Si une obligation n'est pas notée, la notation de son émetteur est utilisée pour déterminer si l'obligation est éligible pour le compartiment. La notation est consolidée à l'échelon le plus proche. Les « rating notches » ne sont pas employés. Les obligations de pays libellées en euro ne requièrent pas de notation. Dans les circonstances habituelles, ce fonds sous-jacent conserve maximum 20 % de liquidités. Lors de circonstances exceptionnelles, telles que de profondes incertitudes sur les marchés financiers, ce pourcentage peut être dépassé pendant une courte période. Le fonds sous-jacent n'aura recours qu'à des techniques et instruments relatifs aux valeurs mobilières et instruments du marché monétaire de manière à limiter les risques potentiels. Le fonds sous-jacent investit dans des sociétés et des pays qui répondent à des critères sociaux et environnementaux. Pour les sociétés, la sélection comporte les étapes suivantes: Étape 1: Durabilité des activités On entend par produits ou services durables les produits ou services qui contribuent à l'équilibre environnemental, à la protection du climat ou à la santé. Dès lors que ces activités apportent une contribution majeure au développement durable, les sociétés concernées ne sont pas soumises à l'étape 2 du processus de sélection. Les entreprises qui tirent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de produits ou services durables sont retenues pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos Étape 2: Identification des meilleures sociétés Les sociétés qui ne fournissent pas des produits ou services durables spécifiques peuvent être éligibles à l'investissement si elles sont considérées comme les meilleures de leur secteur dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Étape 3: Exigences minimales À l'issue de la sélection des sociétés spécifiquement durables (étape 1) et de l'identification des meilleures sociétés (étape 2), les entreprises sont évaluées au regard d'exigences minimales propres à Triodos Investment Management. Aucune des sociétés sélectionnées pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos ne peut être impliquée dans des activités qui hypothèquent, de manière significative et à long terme, le développement d'une société durable.

Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.triodos.be/fr/particuliers/placements/fonds-de-placement/triodos-sustainable-equity-fund/sur-ce-compartiment//
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Triodos sustainable equity fund

Fonds interne	NN Triodos sustainable equity fund
Fonds sous-jacent	Triodos Sustainable Equity Fund
Date de constitution du fonds interne	02/07/2010
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Triodos Investment Management B.V., Nieuweroordweg 1, 3704 EC Zeist, The Netherlands
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Triodos sustainable equity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Triodos Sustainable Equity Fund. Le fonds sous-jacent investit essentiellement dans les actions de sociétés à forte capitalisation, cotées sur les marchés boursiers mondiaux, qui sont conformes à la stratégie d'investissement durable décrite ci-dessous et qui offrent une bonne perspective d'investissement. Dans les circonstances habituelles, ce fonds sous-jacent conserve maximum 20 % de liquidités. Lors de circonstances exceptionnelles, telles que de profondes incertitudes sur les marchés financiers, ce pourcentage peut être dépassé pendant une courte période. Ce fonds sous-jacent n'a recours qu'à des techniques et instruments relatifs aux valeurs mobilières et instruments du marché monétaire de manière à limiter les risques potentiels. Le processus d'investissement repose pour l'essentiel sur une méthode d'analyse de la durabilité qui s'articule en trois étapes : Étape 1: Durabilité des activités. On entend par produits ou services durables les produits ou services qui contribuent à l'équilibre environnemental, à la protection du climat ou à la santé. Dès lors que ces activités apportent une contribution majeure au développement durable, les sociétés concernées ne sont pas soumises à l'étape 2 du processus de sélection. Les entreprises qui tirent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de produits ou services durables sont retenues pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos. Étape 2: Identification des meilleures sociétés. Les sociétés qui ne fournissent pas des produits ou services durables spécifiques peuvent être éligibles à l'investissement si elles sont considérées comme les meilleures de leur secteur dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Étape 3: Exigences minimales. À l'issue de la sélection des sociétés spécifiquement durables (étape 1) et de l'identification des meilleures sociétés (étape 2), les entreprises sont évaluées au regard d'exigences minimales propres à Triodos Investment Management. Aucune des sociétés sélectionnées pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos ne peut être impliquée dans des activités qui hypothèquent, de manière significative et à long terme, le développement d'une société durable.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.triodos.be/fr/particuliers/placements/fonds-de-placement/triodos-sustainable-equity-fund/sur-ce-compartiment/
Devise du fonds interne	Euro

Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Trusteam optimum fund

Fonds interne	NN Trusteam optimum fund
Fonds sous-jacent	Trusteam Optimum Part. A
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Trusteam Finance, 10 rue Lincoln 75008 Paris
Objectif du fonds interne	L'objectif est de concilier une performance régulière avec un niveau de risque le plus faible possible grâce à la mise en œuvre de stratégies différenciantes sur les obligations, les obligations convertibles, les options ou actions associées à des options et des instruments du marché monétaire.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Trusteam optimum fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Trusteam Optimum Part A. Ce fonds sous-jacent est un Fonds Commun de Placement (FCP) qui a pour objectif d'obtenir sur une période supérieure à un an, une performance régulière et plus particulièrement une surperformance par rapport à son indicateur de référence l'EONIA capitalisé. Il est rappelé que ceci est un objectif de gestion et que dans certaines conditions de marché (crise économique ou financière), celui-ci pourrait ne pas être atteint. Le fonds sous-jacent Trusteam Optimum offre une diversification aux fonds obligataires euro et aux fonds en euro des compagnies d'assurance. Il est classé « Diversifié ». L'indicateur de référence est l'EONIA capitalisé. Afin de réaliser l'objectif de gestion, et dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le fonds sous-jacent est investi en produits monétaires euros, obligations à court et moyen terme euros et en actions, en maîtrisant la volatilité et en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gestionnaire. Pour la part en actions, la stratégie d'investissement est opportuniste. Elle consiste à mettre en place des stratégies de rendement en : - identifiant des sociétés des pays de la zone euro visibles sur des critères de croissance, de récurrence de l'activité, des marges et de satisfaction client. - sélectionnant celles dont la valorisation est raisonnable, - investissant sur ces sociétés de grandes et moyennes capitalisations, soit au travers d'obligations convertibles, de stratégies d'options, ou d'actions associées à des options (principalement des ventes de call), afin de limiter le risque de façon convexe. Le fonds sous-jacent est exposé : - de 70 % à 100 % de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro d'émetteurs publics et principalement privés, notés A-3 minimum sur le court terme et BBB sur le long terme chez S&P ou jugées équivalentes par la société de gestion. La part investie en instruments du marché monétaire et en obligations de notation inférieure à A3 ou BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ne pourra pas dépasser 20 % de l'actif net. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure. La fourchette de sensibilité de la poche taux est de 0 à 5. - de 0 % à 15 % de l'actif net en actions de grande ou moyenne capitalisation de la zone euro et tous secteurs économiques, - de 0 % à 10 % de l'actif net en obligations convertibles (le fonds sous-jacent s'interdit d'intervenir sur des obligations convertibles contingentes.) - de 0 à 10 % de l'actif net au risque de change

	En actions, le fonds sous-jacent est principalement investi en actions et/ou en certificats d'investissement de sociétés de pays de la zone euro. En titres de créance et instruments du marché monétaire le fonds sous-jacent est investi, en obligations, Bons du Trésor à court et à moyen terme et titres négociables à court terme (intégrant notamment les certificats de dépôt et billets de trésorerie émis avant le 31 mai 2016). La durée de vie maximum des obligations est de 6 ans pour minimiser le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt. La part des émetteurs hors zone Euro est limitée à 30 % de l'actif net. Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 10 % de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE ou en fonds d'investissement à vocation générale ouverts à une clientèle non-professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier français. Pour atteindre son objectif de gestion, le fonds sous-jacent pourra utiliser des instruments dérivés (options et futures) des marchés réglementés et des titres intégrant des dérivés (warrants, bons de souscription ou EMTN) cotés sur un marché réglementé dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, au risque d'action, au risque de change sans rechercher de surexposition. Affectation du résultat : capitalisation des revenus Durée minimum de placement recommandée supérieure à un an. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.trusteam.fr/fileadmin/user_upload/Documents_fonds/Documents_Optimum/DICI_Prospectus_TRUSTEAM_OPTIMUM_17_02_2017.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ».
Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

Fiches des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala

Annexes valables pour la gamme de fonds destinée aux salariés

NN Blackrock iShares core MSCI world fund

Fonds interne	NN Blackrock iShares core MSCI world fund
Fonds sous-jacent	iShares Core MSCI World UCITS ETF
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	BlackRock Advisors (UK) Limited , Drapers Gardens, 12 Throgmorton Avenue, London EC2N 2DL
Objectif du fonds interne	L'objectif du fonds vise à délivrer un rendement en combinant une croissance du capital et un revenu des actifs du fonds, qui soit similaire au rendement de l'indice MSCI World, l'indice de référence du fonds.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Blackrock iShares core MSCI world fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent iShares Core MSCI World UCITS ETF. Ce fonds sous-jacent est un fonds indiciel coté (ETF) qui investit dans des titres physiques de l'indice MSCI World. Cet indice offre une exposition à des valeurs de pays développés du monde entier qui remplissent les critères de flottant, de liquidité et de taille de MSCI. Ce fonds sous-jacent vise à investir, dans la mesure du possible, dans des actions (et autres titres de participation) qui constituent l'indice de référence, à savoir le MSCI World. L'indice de référence mesure la performance des sociétés de grande et moyenne capitalisation sur les marchés développés du monde entier. Au 30 juin 2016, il comprenait des valeurs des marchés suivants : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hong Kong, Irlande, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Singapour, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis. Les sociétés sont incluses dans l'indice de référence en fonction de la capitalisation boursière pondérée en fonction du flottant. Le terme « flottant » signifie que seules les actions disponibles pour les investisseurs internationaux, plutôt que l'ensemble des actions émises par la société, sont utilisées pour calculer l'indice de référence. La capitalisation boursière flottante est le prix de l'action d'une société multiplié par le nombre d'actions disponibles pour les investisseurs internationaux. Le fonds sous-jacent recourt à des techniques d'optimisation pour atteindre un rendement similaire à celui de son indice de référence. Celles-ci peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'indice de référence et aussi l'utilisation de produits dérivés (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents). Les produits dérivés peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. Il est prévu que les IFD soient utilisés de façon limitée. Le fonds sous-jacent peut également conclure des prêts à court terme garantis de ses investissements à certains tiers admissibles pour générer des revenus supplémentaires afin de compenser les coûts du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est un fonds de capitalisation c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans la valeur du fonds sous-jacent et non pas distribués. Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.

Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.ishares.com/uk/intermediaries/en/literature/prospectus/ishares-iii-plc-en-emea-fa-prospectus.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Blackrock iShares core S&P 500 fund

Fonds interne	NN Blackrock iShares core S&P 500 fund
Fonds sous-jacent	iShares Core S&P 500 UCITS ETF
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	BlackRock Advisors (UK) Limited , Drapers Gardens, 12 Throgmorton Avenue, London EC2N 2DL
Objectif du fonds interne	L'objectif du fonds vise à délivrer un rendement en combinant une croissance du capital et un revenu des actifs du fonds, qui soit similaire au rendement du S&P 500, l'indice de référence du fonds.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Blackrock iShares core S&P 500 fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent iShares Core S&P 500 UCITS ETF. Ce fonds sous-jacent vise à investir, dans la mesure du possible, dans des actions (et autres titres de participation) qui constituent l'indice de référence (à savoir le S&P 500). L'indice de référence mesure la performance des 500 plus grandes sociétés (entreprises possédant une grande capitalisation boursière) au sein du marché américain dans le respect de critères de taille, de liquidité et de flottant. L'indice de Référence est un indice de titres axé sur un segment du marché américain à forte capitalisation et inclut des valeurs qui sont généralement établies aux Etats-Unis d'Amérique. L'indice de Référence représente les sociétés qui sont accessibles aux investisseurs du monde entier. Les sociétés sont incluses dans l'indice de référence en fonction de la capitalisation boursière pondérée en fonction du flottant. Le terme « flottant » signifie que seules les actions disponibles pour les investisseurs internationaux, plutôt que l'ensemble des actions émises par la société, sont utilisées pour calculer l'indice de référence. La capitalisation boursière ajustée au flottant est le cours de l'action d'une société multiplié par le nombre d'actions disponibles pour les investisseurs internationaux. Les titres liquides peuvent être achetés ou vendus facilement sur le marché dans des conditions de marché normales. Le fonds sous-jacent peut également conclure des prêts à court terme garantis de ses investissements à certains tiers admissibles pour générer des revenus supplémentaires afin de compenser les coûts du fonds sous-jacent. Le gestionnaire financier par délégation peut utiliser des produits dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) pour atteindre les objectifs d'investissement du fonds sous-jacent. Les IFD peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. Il est prévu que les IFD soient utilisés de façon limitée. Le fonds sous-jacent est un fonds de capitalisation c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans la valeur du fonds sous-jacent et non pas distribués. Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.

Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.ishares.com/uk/intermediaries/en/literature/prospectus/ishares-vii-plc-prospectus-2016-en-emea-fa-prospectus.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund

Fonds interne	NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund
Fonds sous-jacent	iShares MSCI Europe SRI UCITS ETF
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	BlackRock Advisors (UK) Limited , Drapers Gardens, 12 Throgmorton Avenue, London EC2N 2DL
Objectif du fonds interne	Le fonds vise à reproduire la performance d'un indice composé d'entreprises européennes et sélectionnées selon des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). L'indice de référence est le MSCI Europe SRI Index (EUR). SRI signifie Socially Responsible Investment.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent iShares MSCI Europe SRI UCITS ETF. Ce fonds sous-jacent est un fonds indiciel coté (ETF) qui investit dans des titres physiques de l'indice MSCI Europe SRI Cet indice offre une exposition à des valeurs de 15 pays d'Europe qui remplissent les critères de flottant, de liquidité et de taille de MSCI. Les pays suivants sont repris dans l'indice : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse. La sélection des sociétés devant intégrer l'indice repose sur des critères à long terme de nature économique, environnementale et sociale. Le fonds sous-jacent vise à investir, dans la mesure du possible, dans des actions (et autres titres de participation) qui constituent l'indice de référence du fonds sous-jacent. L'indice de référence mesure la performance de titres de participation (par ex. des actions) émis par des entreprises bénéficiant d'une notation en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) supérieure à celle des autres entreprises de leur secteur au sein de l'Indice MSCI Europe, sur la base d'une série de critères d'exclusion et de critères fondés sur des notations. Tout d'abord, le fonds sous-jacent exclut toutes les entreprises que le fournisseur d'indice identifie comme des fabricants ou producteurs d'armes controversées, d'armes à feu à usage civil, d'équipement nucléaire ou de tabac ou qui tirent des revenus de la modification génétique de plantes (sauf à des fins de recherche et de développement), ainsi que les sociétés dont l'implication dans ces activités suivantes dépasse les seuils fixés par le fournisseur de l'indice: producteurs d'alcool, sociétés de jeux de hasard ou prestant des services auxiliaires aux jeux de hasard, les distributeurs, détaillants et fournisseurs de tabac, les marchands d'armes à feu civiles au détail, les fournisseurs du secteur nucléaire et les producteurs d'oeuvres de divertissement pour adultes. Les sociétés restantes sont notées par le fournisseur de l'indice sur la base de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et se voient accorder une notation qui détermine leur éligibilité à l'inclusion. Les entreprises identifiées comme étant impliquées dans des controverses importantes ayant un impact lié aux critères ESG sur leurs activités et/ou produits et services sont exclues. L'indice de référence vise une couverture cumulée de 25 % de la capitalisation boursière ajustée au flottant de chaque secteur du Global Industry Classification Standard (GICS) repris dans l'indice MSCI Europe Index, pour autant que les secteurs concernés comptent un nombre suffisant de sociétés admissibles. Les sociétés constituant l'indice sont pondérées selon leur capitalisation boursière ajustée au flottant. L'ajustement au flottant signifie que seules les actions disponibles pour les investisseurs internationaux, plutôt que l'ensemble des actions émises par la société, sont utilisées pour calculer l'indice de référence.

	La capitalisation boursière ajustée au flottant est le cours de l'action de la société multiplié par le nombre d'actions disponibles pour les investisseurs internationaux. Le fonds sous-jacent recourt à des techniques d'optimisation pour atteindre un rendement similaire à celui de son Indice. Celles-ci peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'Indice ou d'autres titres de créances qui fournissent une performance similaire à certains titres constituant l'Indice. Celles-ci peuvent également comprendre l'utilisation de produits dérivés (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents). Les produits dérivés peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. Il est prévu que les IFD soient utilisés de façon limitée. Le fonds sous-jacent est un fonds de capitalisation c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans la valeur du fonds sous-jacent et non pas distribués. Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.ishares.com/uk/individual/en/literature/prospectus/ishares-ii-plc-2016-en-emea-rc-prospectus.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Classe de risque	Les classes de risque en branche 23 varient de 1 à 7, la classe de risque 7 étant la plus risquée. La classe de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. La classe de risque la plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 » de SCALA

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de Scala ». Seule la dernière version de cette Fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette Fiche de fonds peut être consultée sur le site www.nn.be.

E.R.: Pieter-Bas Vos, NN, Av. Fonsny 38, 1060 Bruxelles

NN-8024-F